

Département de l'Aude

Arrondissement de
Carcassonne

Domaine : 5 – institutions et
vie politique

Sous-domaine : 5.3 –
désignation de représentants

Objet : désignation du
correspondant défense

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice : 13

Date de convocation :
10/10/2024

Date de publication de la
présente délibération :

18 OCT. 2024

La convocation du CM et le
compte-rendu de la présente
délibération ont été affichés
conformément aux articles L
2221-7 et L 2121-7 du
C.G.C.T.

République Française

Commune de Montferrand

Délibération du conseil municipal

Séance du 14 octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le quatorze du mois d'octobre, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Etaient présents : Mmes BELLEGO Christelle, BIAU-PRADEL Gisèle, BILLIATO Lucie, FONQUERGNE Virginie, RICARD Rachel, Mrs ALBOUY Julien, GILIS Frédéric, MARSAC Alain, QUINTA Régis, RIVIERE Philippe, ROGER Robert.

Excusé : Mr PUGINIER Régis.

Secrétaire de séance : Mme RICARD Rachel.

Mr le maire rappelle que conformément à la circulaire du 26 octobre 2001, chaque commune doit désigner, parmi les membres du conseil municipal, un correspondant défense.

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Compte tenu de la démission de Mr Régis BONDOUI,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de désigner en qualité de correspondant défense de la commune de Montferrand, Mr Philippe RIVIERE en qualité de titulaire. Mr Julien ALBOUY est maintenu suppléant.

Adopté à l'unanimité. Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Ch. PRADEL



Signé par Christophe PRADEL, maire, le 15 octobre 2024